

Comparaison du nord avec la Suisse

Objekttyp: **Chapter**

Zeitschrift: **Bulletins des séances de la Société Vaudoise des Sciences Naturelles**

Band (Jahr): **6 (1858-1861)**

Heft 46

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

V. COMPARAISON DU NORD AVEC LA SUISSE ¹.

Il ne saurait être question de faire ici un traité sur l'archéologie suisse; il s'agit seulement de faire ressortir les traits de ressemblance et de correspondance assez remarquables, que la Suisse présente avec le Nord.

En Suisse, les trois âges de la pierre, du bronze et du fer sont tout aussi bien représentés qu'en Scandinavie, mais les découvertes les plus importantes dans cet ordre de choses sont de date assez récente.

Habitations lacustres. Il y a quelques années qu'on a trouvé dans les lacs de la Suisse, sur certains points, où l'eau n'a guère que de 5 à 15 pieds de profondeur, des pilotis rongés et usés, quelquefois jusqu'à fleur de fond et donc très anciens. Sur ces emplacements le fond de l'eau est jonché et semé d'antiquités diverses, parfois presque comme les vitrines d'un musée en désordre. Quand on examine quelque peu attentivement l'ensemble des faits, on reconnaît aisément, que l'on se trouve en présence des restes d'antiques habitations lacustres, d'établissements, de villes ou villages, bâtis sur pilotis, puis détruits et oubliés depuis longtemps. On a de ces habitations lacustres de l'âge de la pierre pur, où parmi des centaines d'objets de pierre, de corne, d'os et de bois, il ne s'est pas trouvé le moindre vestige d'un métal quelconque, soit fer, soit même bronze. Tel est par exemple l'emplacement à pilotis dans la tourbe littorale du très petit lac de Moosseedorf, près de Hofwyl, à 2 lieues de Berne, exploité avec grand talent par le D^r Uhlmann à Münchenbuchsee ².

¹ Au musée de Copenhague il y a dans les divisions correspondantes des séries spéciales d'antiquités suisses de l'âge de la pierre, de l'âge du bronze et du premier âge du fer, propres à une étude comparative. En Suisse les collections de M. Troyon et de l'auteur présentent de quoi établir les mêmes rapprochements. On peut aussi se faire une idée du sujet par l'étude des deux ouvrages suivants : *G. de Bonstetten. Recueil d'antiquités suisses. Berne 1855. Folio.* et *Worsaae. Afbildninger fra det kongelige Museum for Nordiske Oldsager. Kjøbenhavn 1854.*

² *A. Jahn und J. Uhlmann. Die Pfahlbaualterthümer von Moosseedorf. Bern, 1857.*

Tel est aussi le pilotage très étendu à Wangen dans le lac de Constance, près de Stein, découvert et exploité par un paysan fort intelligent de la localité, lequel avait été spécialement instruit et dirigé par le D^r Ferdinand Keller, l'âme de la société des antiquaires de Zurich. C'est aussi M. Keller qui a publié le premier travail général sur les habitations lacustres de l'antique Helvétie, en décrivant le pilotage de Meilen au lac de Zurich, et qui a ainsi frayé la voie dans cette direction ¹.

La localité de Meilen présente le même ensemble d'objets, le même caractère que Moosseedorf et Wangen et appartient donc aussi à l'âge de la pierre. Mais la présence de deux pièces en bronze, un pauvre petit bracelet en bronze bien simple et un couteau-hache en bronze, des plus légers, prouve, qu'ici l'établissement lacustre de la population primitive a duré jusqu'au commencement de l'introduction du bronze en Suisse. Meilen a également fourni un très petit nombre de haches en pierre percées pour recevoir un manche, pièces qui font complètement défaut à Moosseedorf, où les haches en pierre non percées sont abondantes, ainsi qu'à Meilen.

Ailleurs on a des pilotages de l'âge du bronze, dans tout son développement. Un des points les plus remarquables de cette catégorie est situé dans le lac de Bienne, entre Bienne et Nidau. Il est appelé le *Steinberg* par les pêcheurs, qui le connaissent depuis longtemps, comme en général tous ces pilotages antiques, parce qu'ils ne peuvent y jeter leurs filets, qui s'y déchireraient. Le *Steinberg* a été exploité par le plus actif des collecteurs en Suisse, le colonel Schwab à Bienne. Un autre point remarquable est le pilotage de l'âge du bronze à Morges, exploité par M. Forel. On pourra se faire une idée de la richesse de ces localités, quand on saura, que le *Steinberg*, à lui seul, a fourni 500 épingles à cheveux en bronze et qu'on a pêché à Morges 40 haches en bronze, sans compter beaucoup d'autres objets du même métal.

Enfin une découverte toute récente de M. Schwab fait présumer, qu'il y a eu dans le lac de Neuchâtel des habitations lacustres du commencement de l'âge du fer. L'infatigable collecteur y a trouvé avec l'épée gauloise en fer des haches en fer de la forme de celles en bronze et qui sont évidemment une survivance de l'âge du bronze, caractérisant les premiers temps du fer.

L'existence d'établissements lacustres en Europe, après l'introduction du fer, est confirmée par le récit suivant d'Hérodote : « Les » Paeoniens du lac Prasias (vraisemblablement aujourd'hui le lac » Takinos dans la province de Roumélie, Turquie d'Europe) ne » purent être entièrement subjugués (par Mégabyze, vers 520 avant

¹ F. Keller. Die Keltischen Pfahlbauten in den Schweizerseen. Mémoires de la société des antiquaires de Zurich. 1854.

F. Keller. Pfahlbauten, Zweiter Bericht. Mémoires de la Société des antiquaires de Zurich. 1858.

Voir aussi le VIII^e article de M. Troyon dans l'Indicateur d'histoire et d'antiquité suisse. Zurich. Juin 1858.

» J.-C.). Leurs maisons sont ainsi construites. Sur des pieux très élevés, enfoncés dans le lac, on a posé des planches jointes ensemble. Un pont étroit est le seul passage qui y conduit..... Ils ont chacun sur ces planches leur cabane avec une trappe bien jointe, qui conduit au lac, » (Herod. V. 16.)

Des restes d'habitations lacustres antiques ont été retrouvés dans le lac d'Annecy en Savoie. L'Ecosse et l'Irlande présentent quelque chose d'analogue. En Irlande, on connaît sous le nom de *crannoges*, des établissements affectant la forme d'îles plus ou moins artificielles, qui ont servi de lieux de refuge en temps de troubles politiques jusqu'au XVII^e siècle ¹. De pareilles îles artificielles antiques ont aussi été observées en Suisse. Il y en a une au centre du très petit lac d'Inkwyl, entre Herzogenbuchsee et Soleure². Il y en a aussi une au centre du lac également très petit de Nussbaumen, à une lieue au midi de Stein, en Thurgovie. On doit avoir trouvé des restes d'habitations lacustres dans le Brandebourg et dans les tourbières du Hanôvre et l'on parle même de leur existence au Canada. Ils paraissent indiqués en Danemark par l'abondance des antiquités dans les tourbières, dont beaucoup ont commencé par être des lacs peu profonds. Dans une tourbière en particulier (à Vangede-Brogaard, à 3 lieues de Copenhague) M. Steenstrup a observé non-seulement des instruments antiques divers, mais aussi des fragments de poterie, des charbons et des ossements concassés portant la marque des couteaux. Il en avait conclu, que l'homme avait dû vivre là sur place. Comme le point était jadis un lac peu profond, il est presque évident, qu'il y a eu là une habitation lacustre.

Enfin MM. Herbst et Steenstrup viennent de faire des observations tendant à faire présumer, qu'il y a eu à l'âge de la pierre des habitations sur pilotis dans la baie marine de Noer près de Korsoer en Seeland. Cela n'a pas lieu de nous surprendre, puisque Dumont d'Urville décrit et figure des villages construits sur pilotis dans la mer au hâvre de Doreï, Nouvelle Guinée ³.

Lorsque l'homme s'établissait ainsi sur pilotis, tous les rebus de son industrie et les débris de ses repas allaient naturellement au lac, où ils se sont particulièrement bien conservés, surtout quand ils étaient peu à peu enfouis par la tourbe ou le limon. Ces localités représentent donc pour la Suisse les *Kjoekkenmoedding* du Nord et, à certains égards, encore mieux, puisque la conservation des matières y est meilleure et qu'il y a souvent passé, non-seulement du simple rebut, mais aussi nombre de belles et bonnes pièces. Quand un pareil établissement était surpris et brûlé par l'ennemi, ce qui devait parfois arriver, quelle quantité d'objets divers ne se trouvaient-ils pas alors engloutis dans les eaux, au profit de l'archéologie !

¹ Wilde. Proceedings of the Royal Irish Academy. April, 1836. p. 220.

² Le lac et son île sont fort bien visibles du chemin de fer, qui passe auprès.

³ Dumont d'Urville. Histoire. IV. p. 607.

Raison des habitations lacustres. On se demande souvent, quel motif assez puissant pouvait engager les populations antiques de la Suisse à s'établir ainsi sur les eaux à grands frais de peine et de labeur.

Sans prétendre trancher la question fort embarrassante, il ne sera peut-être pas sans quelque intérêt de signaler les circonstances suivantes.

Les Romains doivent avoir introduit au nord des Alpes l'art de la maçonnerie avec pierre et mortier et celui de cuire la brique et la tuile, car on ne trouve en Suisse rien de semblable se rapportant aux temps antérieurs. Avant l'invasion de l'élément romain (58 avant J.-C.) on en était donc réduit aux constructions en terre et en bois, telles que César les trouva effectivement chez les Gaulois, dont la civilisation était la même que celle des Helvétiens. Mais de pareilles constructions sont toujours plus ou moins faciles à surprendre ou à incendier. Or, une habitation lacustre, dès qu'on interceptait le pont étroit, qui la reliait à la terre-ferme, n'était plus abordable qu'au moyen d'embarcations, dont l'approche était aisée à empêcher par des estacades ou des rangées de pilotis à fleur d'eau. Cela devait transformer les établissements en question en citadelles presque inexpugnables et bien plus sûres que toute construction de ces temps-là sur terre-ferme. Lorsque l'eau venait à geler en hiver, on pouvait facilement entretenir une zone de glace cassée tout à l'entour. Cela barrait le passage aux animaux sauvages, plus dangereux pendant la mauvaise saison, tandis que chez les peuplades sauvages, aussi bien que chez les nations civilisées, les hostilités s'exercent de préférence en été. On conçoit donc la grande importance, que devaient avoir les habitations lacustres dans la haute antiquité.

En renversant la question, on sera conduit à voir dans l'abondance en Suisse des établissements lacustres de l'âge de la pierre et de l'âge du bronze un indice, que pendant ces temps la population du pays était divisée en une multitude de tribus indépendantes et souvent en guerre entre elles. Avec l'âge du fer une organisation sociale bien supérieure et une certaine centralisation ¹ paraissent avoir fait disparaître en Helvétie les petites guerres intérieures pour y substituer de plus grandes entreprises au dehors ². Dès lors les habitations lacustres perdaient beaucoup de leur importance; aussi les voyons-nous devenir fort rares à cette époque. Si des établissements analogues se sont maintenus plus longtemps en Irlande, c'est que là les hostilités intestines ont désolé le pays fort tard et peut-être plus que partout ailleurs en Europe.

Âge de la pierre. Voyons ce qu'ont produit les emplacements des habitations lacustres de cet âge en Suisse.

¹ Une inscription romaine, conservée à la maison-de-ville à Lausanne, fait mention d'un parlement helvétique (*conventus helvetiorum*).

² Témoin la remarquable expédition des Helvétiens, qui vint si tristement échouer à la bataille de Bibracte devant le génie irrésistible de César, l'an 58 avant l'ère chrétienne.

Le pilotage de Moosseedorf a fourni une abondance d'ossements concassés d'animaux. On voit qu'ici, comme dans le Nord, l'homme a ouvert tous les os creux, pour en extraire la moëlle. Seulement les canons de ruminants, dont l'intérieur est partagé en deux par une cloison longitudinale, ne se présentent pas ici fendus dans le sens de leur longueur, transversalement à cette cloison, comme c'est le cas dans les *Kjoekkenmoedding* du Danemark; ils sont ouverts irrégulièrement et d'une manière quelconque. Beaucoup de pièces portent la marque de l'instrument avec lequel le gibier a été dépécé quand on le mangeait; mais on voit, que ces instruments ne comportaient pas un aussi bon tranchant, que celui des couteaux et coins de l'habitant primitif du Danemark. Effectivement, il manque en Suisse le beau silex du Nord, il était remplacé pour les haches et les coins par des roches serpentineuses et dioritiques. Cela n'empêche pas, que les pointes des pilotis de Moosseedorf, qui montrent chaque coup de hache, comme s'il venait d'être porté à l'instant même, ne témoignent de l'habileté avec laquelle l'instrument en pierre était manié et de l'effet qu'on pouvait produire par son moyen. On croirait parfois voir des coups de hache d'acier, si l'on ne savait pas ce qui en était.

L'ensemble des instruments et ustensiles de Moosseedorf ¹ correspond généralement bien avec ce que l'on trouve dans le Nord. Ce sont surtout les mêmes haches en pierre, grandes et petites, puis les mêmes éclats de silex. Seulement la Suisse, étant très pauvre en silex propre à être façonné, les éclats antiques qu'on y rencontre, tant à Moosseedorf qu'ailleurs, sont souvent de provenance étrangère et ont évidemment été importés de contrées lointaines, entre autres, selon toute apparence, du Midi de la France. Cette circonstance tend à établir, qu'il y a eu, déjà à l'âge de la pierre, des relations commerciales entre les différentes parties de l'Europe. A Meilen, au Steinberg de Bienne et à Moosseedorf on a même trouvé quelques hachettes ou coins d'une espèce de néphrite, qui paraît être étrangère à l'Europe et qui pourrait bien provenir de l'Orient. Le même fait se reproduit dans d'autres pays. Ainsi un tumulus de la Normandie a fourni une hache également en néphrite orientale ².

A Moosseedorf on trouve encore une abondance de ciseaux, alènes et poinçons divers en os, puis du bois de cerf travaillé, de la très grossière poterie, des charbons et enfin des cailloux informes, mais cassés de manière à présenter des arrêtes et des angles, évidemment des projectiles, comme ceux du Nord.

Le même ensemble d'objets se reproduit à Wangen, au lac de Constance ³.

¹ Le musée de Berne en possède une belle collection. Le Dr Uhlmann, à Münchenbuchsee près de Berne, en a aussi une bonne collection.

² *Montfaucon. Antiq. expl. T. V. p. II. p. 194.* Cité par F. Keller. La néphrite devait être très recherchée, parce qu'elle combine une grande dureté avec une tenacité plus considérable que celle du silex, qui éclate si facilement.

³ Collection d'objets de Wangen au musée de Zurich, où se trouvent aussi des séries de Meilen.

Les têtes de lances en silex, si communes dans le Nord, manquent à Moosseedorf et à Wangen. En revanche on y trouve des pointes de flèches en silex, quelquefois même en cristal de roche, seulement elles sont en général moins délicatement façonnées que dans le Nord, où l'art de travailler le silex a été poussé au plus haut degré de perfection, sans doute parce que la matière première s'y trouvait de toute beauté.

A Moosseedorf de petits coins en pierre, emmanchés longitudinalement dans des andouillers de cerf, pointus à l'autre bout, constituaient de beaux couteaux à tranchant transversal, à la mode groenlandaise. Des coins plus forts, pris dans un bout de gros bois de cerf, dont l'autre extrémité avait été taillée en mortaise, pour être à son tour emmanchée transversalement dans une pièce de bois, représentaient des haches proprement dites. A Wangen il s'est aussi présenté de ces coins, emmanchés simplement dans des bouts de racines ou de branches coudées. Une pièce semblable, de conservation

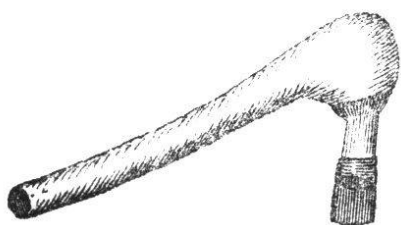


Fig. 16. ($\frac{1}{8}$)

Hache emmanchée. Suisse.

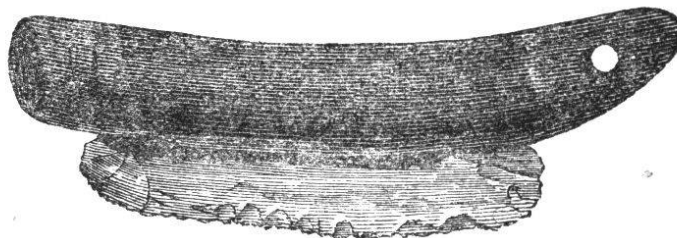


Fig. 17. ($\frac{1}{2}$)

Éclat emmanché. Suisse.

parfaite, a été trouvée dernièrement près de Halle en Prusse et se voit au musée de cette ville ¹.

Des éclats de silex de Wangen et de Moosseedorf, emmanchés latéralement dans du bois, dans la fente duquel ils étaient fixés au moyen de goudron encore conservé, représentent évidemment la scie. Ils sont, sinon nettement dentelés, du moins ordinairement crénelés, ce qui les rendait aussi propres à scier, qu'impropres à couper ou trancher. Du reste il ne se trouve en Suisse rien d'autre qui eût pu servir de scie, tandis que l'os, le bois de cerf et même la pierre s'y présentent souvent avec la marque de cet instrument. Dans le Nord la scie est souvent représentée par des pièces de silex en forme de croissant, d'un beau travail, quelquefois à dents bien accusées, mais ce genre manque tout-à-fait en Suisse. Ici en revanche les éclats de silex sont fréquemment crénelés, tandis que dans les musées du Nord on les voit parfois à tranchant naturel bien vif et frais, comme s'ils n'avaient pas encore servi.

A Wangen et à Moosseedorf on a trouvé des haches et coins en pierre, serpentine surtout, portant la marque de la scie. Comme la roche n'éclatait pas au choc, à la façon du silex, on a été obligé d'avoir recours à l'usage bien plus pénible de la scie pour la façon-

¹ Communiqué par M. Silvius Chavannes.

ner. Des pièces commencées et d'autres à demi-finies mettent le procédé suivi en évidence. Ayant choisi un caillou roulé de la roche voulue, on débutait par y scier des rainures de quelques millimètres de profondeur, ce qui déterminait autant de cassures passablement régulières par le choc. On continuait souvent à dégrossir au pic par le moyen d'un caillou quartzeux pointu et enfin l'on finissait à la meule dormante de différents numéros de finesse.

Des marques de ce procédé à l'aide de la scie ne paraissent pas encore avoir été observées dans le Nord, où la matière première, le silex, se dégrossissait et se façonnait si bien, simplement par la taille au choc, ne laissant à la meule dormante que le soin de finir certaines pièces.

Les huttes ou cabanes des établissements lacustres paraissent avoir été de forme ronde, et construites en treillis ou clayonnage, enduit de terre glaise à l'intérieur; car l'on a retrouvé des fragments plus ou moins grands de cet enduit intérieur cuit, sans doute par l'incendie, et très bien conservé, de façon à montrer l'impression des branchages entrelacés. Le même mode de construction était encore en usage chez les Gaulois du temps de César; il se trouve représenté parmi les bas-reliefs de la colonne antonine.

A Wangen des bouts de corde et des lambeaux de tissus en matière végétale difficile à déterminer rigoureusement, mais ressemblant au chanvre et au lin, établissent la culture antique d'une plante textile. Le tissu étant natté et non pas fabriqué au métier du tisserand, il paraît, que ce dernier n'était pas encore inventé. Une circonstance bien inattendue, mais parfaitement constatée, c'est la présence de blé carbonisé à Moosseedorf, et cela jusque tout au fond de la couche tourbeuse à objets antiques, exclusivement de l'âge de la pierre. A Wangen même découverte de blé carbonisé et en grande quantité sur un point qui paraît avoir été l'emplacement d'un grenier antique incendié. Le professeur Oswald Heer à Zurich, auteur d'un des plus beaux ouvrages sur la flore fossile, a étudié ce blé de Wangen et y a reconnu le *froment commun* (*triticum vulgare*), le *blé amidonnier* ou la *grande épeautre* (*triticum dicoccum*) et l'*orge à deux rangs* (*hordeum distichon*). Donc la population de l'âge de la pierre, occupant les habitations lacustres de la Suisse, cultivait les céréales ¹.

Ce fait pourrait porter à admettre un second âge de la pierre, postérieur à celui des *Kjoekkenmoedding*, s'il était prouvé, que la

¹ On a aussi trouvé à Wangen des quartiers de la *pomme* et de la *poire sauvage* (*pyrus malus* et *pyrus communis*). Ils avaient été carbonisés par le feu, ce qui avait assuré leur parfaite conservation. A Moosseedorf M. Uhlmann a trouvé la *chataigne d'eau* ou *macre flottante* (*trapa natans* L.), qui a maintenant à peu près disparu en Suisse. Quant à la présence à Wangen de *faine* ou fruit de hêtre (*fagus silvatica*), de graines de *pin* (*pinus silvestris*) et de graines de la *framboise* et du *meuron* (*rubus idaeus* et *rubus fruticosus*), elle n'a rien de surprenant. Mais le fruit le plus abondant des habitations lacustres de l'âge de la pierre en Suisse c'est la *noisette* (*corylus avellana*),

population, qui a accumulé ces dépôts de coquillages sur les côtes du Danemark, ne connaissait pas l'agriculture.

Age du bronze. Pour ce qui concerne cet âge, les objets en métal, qui le caractérisent dans le Nord, présentent la plus grande analogie avec ceux de la Suisse. Ce sont les mêmes haches et couteaux-haches, les mêmes épées, les mêmes bracelets et avec les mêmes ornements; sauf quelques légères variations locales, comme l'on en observe partout. On reconnaît évidemment une civilisation assez uniforme pendant cet âge-là dans tout le centre de l'Europe. Et cela se conçoit, puisqu'un commerce régulier devait nécessairement fournir aux populations de l'Europe l'étain, qui ne se trouve que sur si peu de points, et qui, avec environ 10 fois son poids de cuivre, constitue le bronze antique, ainsi qu'on l'a déjà vu dans les *Considérations générales*.

I^{er} âge du fer. L'âge du fer antéromain, c'est-à-dire antérieur à l'introduction de la civilisation romaine dans le pays, et que nous appellerons avec les antiquaires du Nord le *premier âge du fer*, a été reconnu en Suisse il n'y a que quelques années.

La découverte la plus importante, se rattachant à cette époque, a été faite à la Tiefenau près de Berne ¹. Une large tranchée dans ce qui a évidemment été un champ de bataille y a fait déterrer une abondance d'objets en fer, comme ferrements de chariots, y compris des cercles de roue, puis des armes diverses, entre autres près d'une centaine d'épées gauloises, longues, droites, à deux tranchants, à extrémité arrondie et sans garde ni croisière, puis des lambeaux de cottes-de-mailles en fer, des mors de chevaux et des garnitures de harnais, mais point de fers de chevaux, quoique les ossements de ces animaux n'aient pas fait défaut. Il y avait en outre des objets en bronze, comme agrafes de manteaux ou fibules, de la verroterie, de la poterie assez grossière, mais faite au tour, une petite meule de moulin à bras et enfin une trentaine de monnaies, qui ont donné une valeur particulière à l'ensemble de la découverte. Ce sont des pièces en bronze, fondues, puis frappées de Marseille, du beau temps de l'art grec (tête d'Apollon laurée à gauche, sur le revers le superbe taureau cornupète, sous lequel on lit en toutes lettres ΜΑΣΣΑΛΙΗΤΩΝ) puis des pièces en argent, frappées, marseillaises-grecques (oboles), des pièces en argent frappées, gauloises-barbares, à prototype macédonien et marseillais, et enfin des pièces en potin fondues, barbares, parmi lesquelles il y en a qui paraissent bien être helvétiques. La présence de ces monnaies, combinée avec l'absence de tout objet de style romain, ne laisse aucun doute sur l'âge antéromain de la trouvaille ².

¹ Collection de ces objets au musée de Berne.

² Voir l'excellente notice de M. Jahn dans les mémoires de la Société historique du canton de Berne, II. 350, et dans le *Jahrbuch des Vereines von Alterthumsfreunden im Rheinland* XXI. 135.

La Tiefenau n'est pas le seul point ayant fourni des objets de cette époque, lesquels sont loin d'être rares en Suisse. Ainsi plusieurs tumuli de sépulture, qui s'y rapportent, ayant été soigneusement fouillés par MM. Keller et Troyon, ont révélé l'usage des sacrifices humains chez les anciens Helvétiens, qui partageaient donc les mœurs sanguinaires des Gaulois.

Il importe de remarquer ici, qu'outre les monnaies étrangères marseillaises et gauloises on en trouve aussi d'indigènes de cette époque. Elles sont du genre des pièces gauloises barbares, mais elles portent des noms de chefs helvétiens, parmi lesquels on retrouve celui d'Orgetorix, si bien connu par le récit de César. Les légendes de ces monnaies, ainsi que quelques rares inscriptions lapidaires sont en caractères grecs ou étrusques¹. L'on sait, du reste, que César trouva l'alphabet grec en usage chez les Helvétiens.

Il n'y a aussi que quelques années, que les savants archéologues danois, MM. Herbst et Worsaae, sont arrivés de leur côté et indépendamment à reconnaître ce premier âge du fer dans le Nord². La correspondance, qu'il y a entre les antiquités de cette époque en Danemark et en Suisse, est vraiment remarquable. Seulement on n'a pas encore trouvé dans le Danemark de médailles grecques. C'est assez naturel, car étant déjà passablement rares en Suisse, elles le seront encore bien plus dans le Nord, où elles pourraient cependant finir par se trouver. Les seules médailles, qui s'y soient jusqu'à présent présentées avec des objets de cette époque, sont quelques pièces romaines du I^{er} et du II^{me} siècle de notre ère. Du reste c'est dans le Nord la même épée en fer, sans garde ni croisière, la même hache en fer de la forme de la hache en bronze, le même mors de cheval et jusqu'à la cotte-de-mailles, comme en Suisse.

Une circonstance remarquable, c'est que les armes en fer de cette époque présentent dans le Nord un travail de forge d'une rare perfection, et qui n'a peut-être jamais été surpassé depuis. L'on remarque ainsi des épées en acier parfaitement damassé³. Il y a même telles pièces, comme des fers de lance, qui sont ornés de traits en chevrons, parfois d'incrustations d'argent, le tout dans le style des pièces correspondantes de l'âge du bronze, ce qui dénote bien le commencement de l'âge du fer. En Suisse on remarque aussi un travail supérieur chez certaines pièces de cette époque. Ainsi un des fragments de cotte-de-mailles de la Tiefenau est formé d'anneaux, qui n'ont que 5 millimètres de diamètre et qui sont forgés avec la plus grande régularité, et les épées en fer, que M. Schwab a trouvées dans le lac de Neuchâtel avec des haches en fer de la forme des haches en bronze, ont des fourreaux en fer admirablement ornés,

¹ *Mommsen*. Nordetruskische Alphabete. Mémoires de la Société des antiquaires de Zurich. VII. 1853.

² *Worsaae*. Afbildninger fra det Kongelige Museum for nordiske Oldsager. Kjoebenhavn. 1854.

³ Communiqué à l'auteur par M. Strunk, l'un des savants et aimables conservateurs du musée des antiquités à Copenhague.

dans un cas même avec incrustation d'argent ¹. C'est du reste le même genre de garnitures et de fourreaux que ceux de la Tiefenau, où l'on n'a cependant pas trouvé la hache en fer de la forme de la hache en bronze.

Enfin l'on trouve depuis le Midi de l'Italie, à travers la Suisse et l'Allemagne, jusque dans le Nord certains vases en bronze, ornés de figures animales, supérieurement bien exécutées et plus rarement de figures humaines, moins parfaites, le tout dans un style jusqu'à un certain point étrusque ou archaïque, si l'on veut, et représentant un art, une civilisation, qui a évidemment précédé le développement romain. Cela ne veut pas dire, que cette civilisation soit antérieure aux premiers temps de Rome, lesquels y rentrent vraisemblablement, mais seulement, que dans les pays où elle se présente, elle est antérieure à l'invasion de l'élément romain proprement dit. Elle aurait immédiatement précédé celui-ci et aurait été remplacée par lui, ensorte qu'on devra la trouver parfois en contact immédiat avec l'élément romain lui-même.

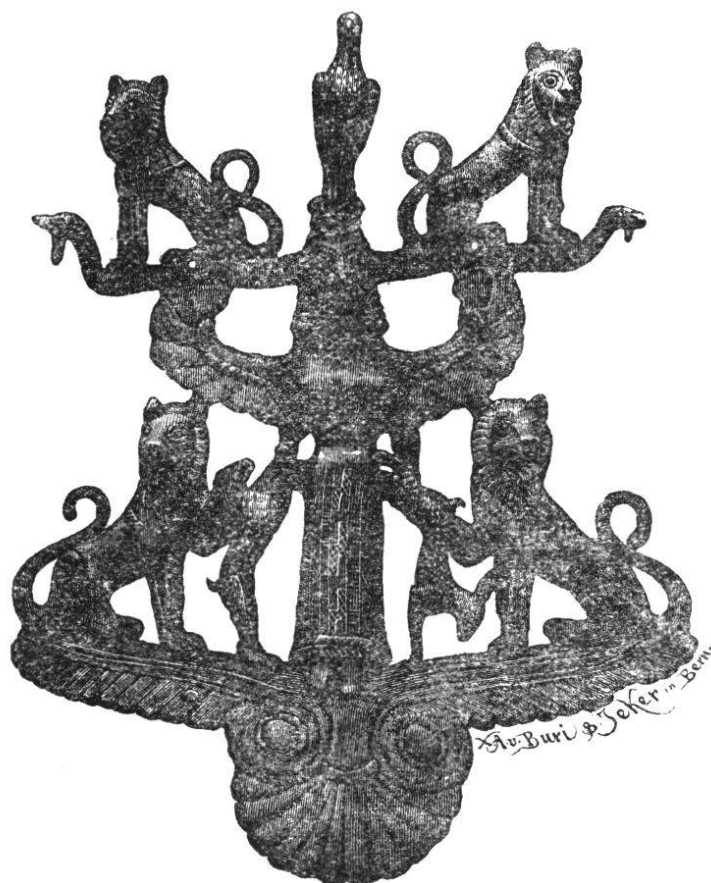


Fig. 18.

(2/7)

Bronze de Grächwyl. Suisse.

La pièce la plus curieuse de ce type étrusque, trouvée en Suisse, est le bronze de Grächwyl, conservé au musée de Berne et décrit

¹ Voir le second mémoire de M. Keller déjà cité sur les habitations lacustres. Mém. Soc. ant. de Zurich, vol. XII. Cahier 3. Planche III.

par M. Jahn ¹. C'était un ornement rivé à un vase en bronze, dont il restait des débris. Il présente des traits de ressemblance avec le style assyrien, car le dessin des muscles dans les jambes des lions et celui de la crinière de ces animaux est dans le genre de celui des taureaux de Ninive.

Comme exemple de pièces de l'Allemagne on peut citer le vase en bronze de Mayence, conservé au musée de Copenhague et orné d'une chasse, gravée sur son pourtour, puis un autre vase du même genre trouvé dans le Hanovre et très bien décrit par M. Einfeld ².

Le Danemark lui-même a fourni son contingent de pièces de ce type, témoin le vase en bronze de Himlingoeie en Seeland, conservé au musée de Copenhague. On peut également faire figurer ici le ci-



Fig. 19. (1/4)

Vase en bronze de Himlingoeie. Danemark.

mier de casque en bronze, trouvé dans la tourbière de Viemose près d'Allesoe dans l'île de Fyen avec une grande quantité d'objets divers

¹ A. Jahn. *Etruskische Alterthümer gefunden in der Schweiz*. Mém. Soc. ant. de Zurich, vol. VIII, cahier V. Zurich, 1852. Voir aussi Gerhard. *Archäologische Zeitung*. Berlin 1854. p. 177.

² Brochure indépendante sans date.

du premier âge du fer, mais aussi avec quelques monnaies romaines des deux premiers siècles de notre ère.



Fig. 20. (1/2)
Cimier en bronze. Danemark.

Enfin le musée des antiquités du Midi à Copenhague contient des vases en bronze rapportés d'Italie, qui réunissent les caractères des pièces de Græchwyl avec ceux des vases de Mayence, du Hanovre et de Himlingoeie. On y voit les mêmes animaux très bien exécutés, les figures humaines d'un dessin moins habile quoique expressif, le casque grec, la palmette étrusque et les ornements correspondants.

Il paraît donc, que le premier âge du fer en Suisse et dans le Nord se rattache à l'époque de civilisation de la grande Grèce, qui a précédé les temps de la splendeur romaine.

Races humaines. La grande question des races humaines antiques n'est pas bien avancée en Suisse. Il n'y a guère que M. Troyon, qui ait recueilli des matériaux pour sa solution. En examinant sa collection, qui contenait des échantillons, allant depuis le premier âge du fer inclusivement jusqu'au XV^e siècle de notre ère, M. Retzius a groupé ces crânes en séries diverses, dont chacune représente un peuple à part. Il s'y est trouvé ainsi des Etrusques, des Celtes, des Goths, puis des Slaves et des Huns. Les Goths, dans lesquels rentrent les Burgondes, sont en nombre à peu près égal à celui des Celtes et des Romains. Les Celtes sont plus nombreux que les Romains. Les Etrusques, les Slaves et les Huns ne sont qu'exceptionnels. Ces peuples sont précisément ceux, que M. Troyon avait déjà reconnus, comme ayant anciennement habité le pays, en ne considérant que les débris de leur industrie et sans avoir égard à leurs crânes ¹.

¹ Communication de M. Troyon.

Depuis la visite de M. Retzius en 1857 la collection de M. Troyon s'est augmentée de quelques crânes de l'âge du bronze, trouvés dans les environs d'Aigle et de Sion. Ils représentent le type arrondi de l'âge de la pierre. Mais d'autre part la découverte sur les mêmes points de nombreuses tombes cubiques ¹, si caractéristiques pour l'âge de la pierre et contenant pourtant une abondance de bronze, avait amené M. Troyon à conclure, que sur ces points de la vallée du Rhône la race primitive de la pierre avait continué à subsister pendant l'âge du bronze, dont elle aurait adopté la civilisation, sauf ce qui concernait les usages religieux de l'inhumation ².

Avec l'introduction du fer en Suisse paraît correspondre l'arrivée de cette même race, qui aurait apporté la civilisation du fer dans le Nord. C'est plus ou moins indiqué par la remarquable analogie de style dont il a été question entre les objets de l'époque antéromaine du fer en Suisse et ceux du Nord. Puis, un crâne humain bien conservé, provenant d'un tombeau de la Tiefenau et nettement caractérisé par les objets trouvés avec, comme appartenant à ce premier âge du fer, présente précisément le même profil que le crâne de Sanderumgaard, fig. 8. La hauteur du crâne suisse est identiquement la même et sa longueur est encore un peu, savoir de 5 millimètres, plus grande que celle du crâne danois. Ce crâne de la Tiefenau se trouve au musée de Berne avec un second du même âge, moins complet, mais présentant le même allongement d'avant en arrière.

Si les cas de survivance de la race humaine primitive sont de rares exceptions, c'est que l'introduction de la civilisation du bronze paraît s'être effectuée, moins par des relations purement pacifiques, que par le moyen d'un grand bouleversement social, comme cela a déjà été indiqué, à propos de l'apparition des animaux domestiques ³.

On aurait donc dans la trouvaille d'Aigle et de Sion un de ces cas bien prononcés d'une population antique, se maintenant dans les montagnes, tandis qu'elle disparaissait dans les pays ouverts, où elle était supplantée par de nouveaux venus.

Il se pourrait bien, qu'en Europe la succession des trois âges de la pierre, du bronze et du fer correspondît à la succession de trois races humaines distinctes, qui se seraient successivement supplantées sans se mêler ni se fondre, à peu près comme il en arrive de nos jours dans l'Amérique septentrionale, où la race blanche supprime la race cuivrée. Car, si la distance qui sépare ces deux races est plus grande que les distances qu'on peut supposer avoir existé entre les

¹ Tombes en dalles brutes avec un vide intérieur de 2 à 3 pieds de longueur, sur à peu près autant de largeur et de hauteur, et dans lequel le corps a été placé repley, soit assis.

² *Troyon*. Statistique des antiquités de la Suisse occidentale. IV^e Article. Indicateur d'histoire et d'antiquité suisse. Zurich. Mars 1856.

³ Monsieur N.-G. Bruzelius a observé en Scanie un cas semblable d'une sépulture de l'âge du bronze avec crâne du type de l'âge de la pierre. *Annaler for nordisk Oldkyndighed og Historie*. Kjoebenhavn. 1854.

racés qui se seraient succédé en Europe, cette circonstance aurait vraisemblablement été largement compensée par la plus grande férocité des mœurs dans l'antiquité, amenant des antagonismes de race suffisants pour expliquer l'extermination des populations anciennes par les envahisseurs. Enfin la question se complique de cette autre question non encore résolue scientifiquement, savoir de l'unité du genre humain. Car, selon les observations de savants de grand mérite, les types bien distincts des races humaines, comme la blanche, la cuivrée et la nègre, ne produisent pas en se croisant de race intermédiaire de fusion, qui se propagerait et se maintiendrait en vertu de sa propre fécondité.

A propos de ce qui se passe actuellement en Amérique rapportons ici le passage suivant, emprunté à un ouvrage récemment publié ¹.

« La civilisation qui s'approche n'a point de prise sur ces peuplades (peaux-rouges des États-Unis), elle les refoule et elle éteint le peu de vie qui leur reste. Il y a près de Vancouver un territoire, où florissait naguère une tribu puissante. La charrue est venue un jour creuser des sillons dans ce sol, que n'avait jamais ouvert le travail de l'homme; aussitôt les fièvres se sont répandues dans le district et la population indienne presque tout entière a succombé. Tel est le sort que la civilisation réserve aux peaux-rouges. Repoussé par l'invasion européenne, abruti par les spiritueux, que lui apportent les blancs, l'Indien remontera vers le Nord; il fuira jusqu'à ce qu'il se trouve acculé aux glaces éternelles du pôle; là, après avoir jeté ses inutiles filets et lancé dans le vide sa dernière flèche, n'espérant plus que dans l'hospitalité promise par le Grand-Esprit, il se couchera sur la neige, qui l'aura bientôt couvert de son linceul, et, avec lui, toute une race aura disparu à jamais de la surface de la terre. »

Races animales domestiques et espèces sauvages. La question des espèces et des races animales antiques est plus avancée en Suisse que celle des races humaines. On a recueilli bon nombre d'ossements, à l'étude spéciale de laquelle s'est mis le savant professeur Rutimeyer à Bâle. Voici le résumé des résultats qu'il a obtenus jusqu'à présent ².

Les pilotages de l'âge de la pierre de Wangen (W.) [au lac de Constance, de Wauwyl (WW.) dans le canton de Lucerne ³ et de Moosseedorf (M.) près de Berne, ont fourni en fait d'animaux évidemment domestiques :

¹ *Paul Kane. Wanderings of an artist among the Indians of North America. London 1859. Revue des Deux-Mondes du 15 Août 1859. On voit que c'est un artiste qui peint; il colore vivement, ce qui ne veut pas dire, que ses contours soient faux.*

² *Mémoires de la Société des antiquaires de Zurich. XIII. Janvier 1860.*

³ *Exploité avec un soin minutieux par le colonel Suter à Zofingue.*

Chien. Une race très constante et uniforme dans les diverses localités, elle était assez petite, sa taille tenant le milieu entre le chien courant et le chien d'arrêt.

Chèvre }
Mouton } petites races. Dans toutes les trois localités.

Vache. Une petite race à cornes fortement arquées. Partout.

Les mêmes trois localités ont fourni les animaux sauvages suivants :

Ours brun (*Ursus arctos*, L.) M.

Blaireau (*Meles vulgaris*, Desm.) M. WW.

Fouine (*Mustela foina*, Briss.) M. WW.

Marte (*Mustela martes*, L.) M. WW.

Putois (*Mustela putorius*, L.) M. WW.

Hermine (*Mustela herminea*, L.) WW.

Loutre (*Lutra vulgaris*, Erxl.) M.

Loup (*Canis lupus*, L.) W. WW.

Renard (*Canis vulpes*, L.) Partout.

Chat sauvage. (*Felis catus*, L.) M. WW.

Hérisson. (*Erinaceus europæus*, L.) M.

Castor. (*Castor fiber*, L.) M. WW.

Ecureuil. (*Sciurus europæus*, L.) M. WW.

Sanglier. (*Sus scrofa ferus*, L.) M. WW.

Cochon des tourbières. (*Sus scrofa palustris*, Rut.) Une race sauvage très particulière, établie par M. Rutimeyer, qui n'en fait cependant pas encore une espèce à part¹. Dans toutes les trois localités.

Elan. (*Cervus alces*, L.) Partout.

Cerf. (*Cervus elaphus*, L.) Partout.

Chevreuril. (*Cervus capræolus*, L.) Partout.

Urus. (*Bos primigenius*, Boj.) M.

Bison. (*Bos bison*.) WW.

Bœuf sauvage. (*Bos taurus ferus*.) M.

Autour. (*Falco palumbarius*, Gmel.) M. WW.

Epervier. (*Falco nisus*, Gmel.) M.

Ramier. (*Columba palumbus*, L.) M.

Canard sauvage. (*Anas boschas*, L.) M. WW.

Sarcelle. (*Anas querquedula*, L.) M.

Héron gris. (*Ardea cinerea*, L.) M.

Tortue d'eau douce. (*Cistudo europæa*, Dum.) M.

Grenouille. (*Rana esculenta*, L.) M. WW.

Saumon. (*Salmo salar*, L.) M.

Brochet. (*Esox lucius*, L.) M. WW.

Carpe. (*Cyprinus carpio*, L.) M.

Vandoise (*Cyprinus leuciscus*, L.) M.

Il est bien digne de remarque, que le lièvre (*lepus timidus*) manque ici complètement, comme dans les *Kjoekkenmoedding* du Nord. Cela paraît indiquer, que les habitants primitifs de la Suisse, comme ceux

¹ M. Rutimeyer va la publier dans les mémoires de la Société helvétique des sciences naturelles.

du Danemark, avaient les mêmes idées superstitieuses concernant le lièvre que les Lapons actuels.

Les ossements rongés par les chiens et portant l'empreinte de leurs dents sont nombreux en Suisse, comme dans le Nord. On trouve également des ossements, surtout des bois de cerf, rongés par les rats et les souris.

Le cochon domestique et le cheval paraissent manquer à l'âge de la pierre en Suisse. Quelques faits isolés et douteux porteraient à croire à la présence du cheval pendant l'âge de la pierre en Suisse, mais il n'est pas prouvé, qu'il y eût existé alors à l'état domestique. Les *Benedictiones* citées à la page 279, mentionnent le cheval sauvage, *equus feralis*. Mais on entendait au moyen-âge par là les chevaux qu'on laissait paître librement et pour lesquels on n'avait pas d'écuries. Il est du reste curieux de voir paraître le cheval sur la table des moines de St. Gall, tandis que dans le Nord l'Eglise excommuniait ceux qui le mangeaient.

M. Schwab ayant envoyé à Copenhague quelques ossements du Steinberg, que l'on sait appartenir à l'âge du bronze, il a été possible de les comparer avec les ossements antiques du Danemark. Cette comparaison, quoique faite sur un petit nombre de pièces, a déjà fourni quelques résultats extrêmement intéressants. Il se trouvait parmi ces pièces du Steinberg une mâchoire de chien, correspondant, mais absolument, au chien du bronze en Danemark. Il y avait aussi le cochon domestique, puis des os longs des membres du mouton, encore un peu plus grêles, que ceux du mouton du bronze en Danemark. Une dent de cheval très petite établissait un point de rapprochement de plus avec le Nord ¹.

En présence de ces faits il est bien vraisemblable, que les analogies entre les races domestiques antiques de la Suisse et celles du Nord iront plus loin.

Les régions polaires et les hautes montagnes sont assez naturellement des lieux de refuge pour les races anciennes, qui y sont refoulées par la pression exercée par de nouveaux-venus, se répandant d'abord dans les régions plus fertiles et plus facilement accessibles. Il en est ainsi de l'homme, comme de plusieurs espèces animales. Le renne, par exemple, et le grand pingouin passent ordinairement pour des habitants de latitudes élevées, comme le coq de bruyère est réputé être un ressortissant des hautes montagnes. Et cependant ce n'est, d'après ce qu'on a pu voir, que parce qu'ils s'y sont maintenus plus longtemps devant les envahissements de l'homme, qui les a exterminés dans les régions plus accessibles.

Le renne donne lieu à une remarque particulière. Là où il a passé la vache refuse de brouter, ce qui établit un antagonisme, conduisant parfois jusqu'au meurtre, entre les colons agricoles du Nord de la Suède et les Lapons nomades, qui élèvent le renne. On concevrait

¹ M. Troyon a trouvé à Echallens dans des tombes burgondes du V^e et du VI^e siècle de notre ère des chevaux de la taille de nos plus grands chevaux actuels.

donc aisément, que le fait de l'introduction d'une race bovine domestique eût pu amener la destruction du renne dans les régions tempérées de l'Europe, où il a existé, non-seulement en Danemark, comme on l'a déjà vu, mais aussi en France, en Belgique ¹, en Angleterre ² et en Suisse ³. Il est cependant bon de remarquer, que les restes de renne trouvés jusqu'à présent en France, en Belgique, en Angleterre et en Suisse pourraient bien tous dater de l'époque glaciaire et donc être tous antérieurs à l'apparition de l'homme en Europe.

On peut donc pressentir, quel singulier intérêt, au point de vue de l'antiquité, les régions polaires et les régions alpines doivent présenter et quelles grandes questions y trouveront encore leurs solutions.

VI. QUESTION CHRONOLOGIQUE.

Etat de la question. La chronologie générale des trois grandes phases dans le développement de la civilisation en Europe, appelées âge de la pierre, âge du bronze et âge du fer, est purement relative, comme la chronologie des terrains en géologie. On ne sait pas quand l'âge de la pierre ou celui du bronze, ou même celui du fer a commencé, ni combien de temps chacun d'eux a duré. On sait seulement que ce qui concerne l'âge du bronze a succédé à l'ordre de choses de l'âge de la pierre et a précédé cet événement, si important pour les destinées humaines, l'introduction de la fabrication du fer. C'est déjà beaucoup, car il y a bien peu de temps qu'on ne savait rien du tout de ce qui s'était passé antérieurement à l'âge présent du fer. Mais on est tellement habitué aux dates précises dans ce qu'on a jusqu'à présent entendu sous *histoire*, du reste sans beaucoup s'inquiéter, si le chiffre indiqué était vrai ou purement imaginaire, qu'on ne peut pas au premier abord se faire au genre des données simplement relatives de l'archéologie, à une histoire sans dates absolues. Les dates figurent avantageusement même en poésie, témoin les célèbres vers de V. Hugo, sur Napoléon II :

*Mil huit cent onze ! — O temps, où les peuples sans nombre
Attendaient prosternés sous un nuage sombre,
Que le Ciel eut dit oui !*

¹ *Pictet. Traité de paléontologie. Genève. 1853. I. 356.*

² *Owen. A history of british fossil mammals and birds. London. 1846. p. 479.*

³ *Bulletin de la Société vaudoise des sciences naturelles. Décembre 1859.*